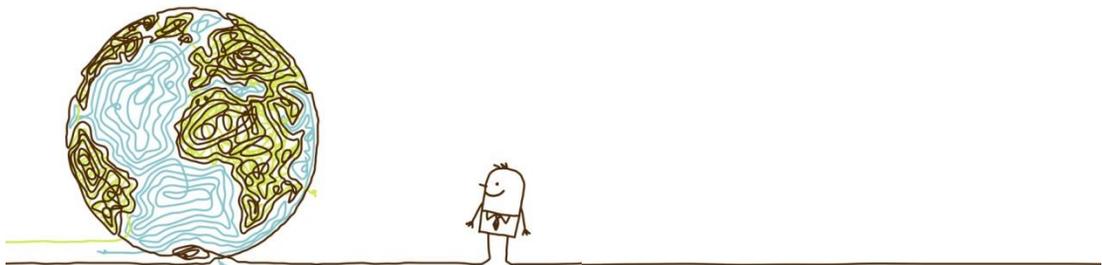


**Développement durable et responsabilité sociale**  
**Présentation de notre communication sur le progrès**  
**BUNZL CATERING DEVELOPPEMENT**



2017-2018

# Développement durable, responsabilité sociale, un engagement sur le long terme.



Depuis notre engagement auprès du Global Compact des Nations Unies nos sociétés progressent dans leurs politiques de responsabilités sociales. Une façon pour elles, de contribuer à leurs niveaux à la préservation et au respect de notre planète. L'adhésion à cet organisme, a permis, entre autre de sectoriser les axes de développement durable en 4 grandes catégories. Grâce à cette répartition, les différents groupes de réflexion ont pu se concentrer sur des problématiques bien distinctes.

C'est avec fierté, que je vous présente notre Communication sur le Progrès et que je confirme notre soutien aux principes fondamentaux du Pacte Mondial des Etats unis concernant les droits de l'Homme, les droits du travail, l'environnement et la lutte contre la corruption.

Si comme tous les ans, nous communiquons grandement avec toutes nos parties prenantes sur notre responsabilité social et l'importance de s'engager pour le développement durable, nous avons cette année développé une charte d'achat responsable afin de pouvoir quantifier l'engagement de nos fournisseurs et prestataires. Cette charte nous aidera à classer nos différents fournisseurs et leurs montrera l'importance que nous portons à ces différents points de développements.

Tatiana Rumeau  
Directrice Générale

# Les 10 principes du Pacte Mondial des Nations Unies

## **Droits de l'Homme**

1. Les entreprises sont invitées à promouvoir et à respecter la protection du droit international relatif aux droits de l'Homme dans leur sphère d'influence ; et
2. A veiller à ce que leurs propres compagnies ne se rendent pas complices de violations des droits de l'Homme

## **Droit du travail**

3. Les entreprises sont invitées à respecter la liberté d'association et à reconnaître le droit de négociation collective ;
4. L'élimination de toutes les formes de travail forcé ou obligatoire ;
5. L'abolition effective du travail des enfants ; et
6. L'élimination de la discrimination en matière d'emploi et de profession.

## **Environnement**

7. Les entreprises sont invitées à appliquer l'approche de précaution face aux problèmes touchant l'environnement ;
8. A entreprendre des initiatives tendant à promouvoir une plus grande responsabilité en matière d'environnement ; et
9. A favoriser la mise au point et la diffusion de technologies respectueuses de l'environnement.

## **Lutte contre la corruption**

10. Les entreprises sont invitées à agir contre la corruption sous toutes ses formes, y compris l'extorsion de fonds et les pots-de-vin.

# Droits de l'Homme

1. Les entreprises sont invitées à promouvoir et à respecter la protection du droit international relatif aux droits de l'Homme dans leur sphère d'influence ; et
2. A veiller à ce que leurs propres compagnies ne se rendent pas complices de violations des droits de l'Homme

« Tous les êtres humains naissent libres et égaux en dignité et en droits. Ils sont doués de raison et de conscience et doivent agir les uns envers les autres dans un esprit de fraternité. »

Déclaration universelle des droits de l'Homme

Respectueux des droits de l'Homme et des réglementations en vigueur, comme de notre convention collective, nous aurions tendance à oublier qu'il n'en est pas de même partout. Et il est de notre devoir de rappeler à tous nos fournisseurs qu'ils se doivent eux aussi de faire respecter les lois, car comme nous, ils ont des droits et devoirs .

La déclaration universelle des droits de l'Homme est toujours affichée dans nos locaux et notre convention collective est à disposition. Mais si les droits de l'Homme font parties de nos priorités, c'est vers nos fournisseurs que nous nous tournons pour s'assurer qu'eux aussi luttent pour le respect des droits de l'Homme. La communication est notre fer de lance, et nous avons pris la décision de faire une charte d'achat responsable où nous abordons de nombreux points, dont la lutte contre le travail forcé et la lutte contre le travail des enfants, un point sur lequel nous avons déjà fortement travaillé.

Cette charte qui reprend les 4 grands axes du pacte mondial des Nations Unies nous permet d'avoir 19 points de vigilances sur les pratiques de nos fournisseurs, symbolisé par des petites cases, celles-ci pourront être facilement cochées en présence des différents fournisseurs afin que nous puissions et eux aussi , visualiser de manière rapide et objective leurs responsabilités sociétales.





## Droit du travail

3. Les entreprises sont invitées à respecter la liberté d'association et à reconnaître le droit de négociation collective ;
4. L'élimination de toutes les formes de travail forcé ou obligatoire ;
5. L'abolition effective du travail des enfants ; et
6. L'élimination de la discrimination en matière d'emploi et de profession.

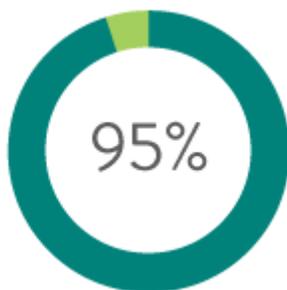
Qui dit droit de l'Homme, dit aussi droit du travail; en effet, au travail, nous y passons une grande partie de notre temps, voir même une très grande partie et c'est pour cela qu'il est si important d'y être bien.

*« l'investissement dans la qualité de vie au travail contribue au bien être des salariés et à la performance économique des entreprises. »* extrait du Conseil économique, social et environnemental ( « l'investissement dans les conditions de travail » 10 mars 2015)

C'est bien cette vision du monde du travail que nous partageons, et il nous semble tout naturel de respecter la liberté d'association et le droit de négociation collective.

Toujours dans cet optique de bien être, nos entreprises limitent les postes en CDD au profit d'emplois pérennes. Bien entendu, selon l'activité et les éventuels absences des salariés, nous engageons quelques intérimaires ou faisons des contrats à durées déterminés pour faire face à ces hausses de travail ponctuelles et ne pas submerger les équipes déjà en place.

Pour la 4<sup>ième</sup> année consécutive, nous avons plus de 95% de nos salariés en CDI. Loin d'être un frein à notre productivité, le bien être de nos salariés leur permet d'être concentré et efficace, libéré des tracas que peuvent entrainer un emploi précaire, ils sont plus disponibles pour leur travail.



D'employés en CDI

Cette année encore nous sensibiliserons nos fournisseurs au respect des droits de l'Homme, du travail et de l'enfant; c'est une volonté toujours renouvelée de notre part de mettre nos fournisseurs au centre de cette lutte pour les droits du travail, car ce sont eux qui sont susceptibles d'embaucher des salariés dans d'autres Pays. Grâce à notre nouvelle charte d'achats responsables nous espérons pouvoir toucher de manière encore plus directe nos fabricants étranger mais aussi nos nombreux fabricants français, en espérant les inciter à développer leur responsabilité sociétal.



## Annexe 1

Notre politique de recrutement, s'engage à ce qu'il n'y ait aucune forme de discrimination, seules les compétences, l'expérience et les études faites, en fonction du poste, ainsi que la motivation, sont prises en compte lors de nos recrutements.

Nous essayons au maximum de préserver la bonne entente et la convivialité entre tous les services et entre tous les collègues. Plusieurs manifestations et évènements impliquant tous les collaborateurs sont d'ailleurs organisées tout au long de l'année.

Les nouveaux arrivants sont accueillis par l'ensemble des employés et reçoivent un livret d'accueil où ils trouvent le trombinoscope de leurs nouveaux collaborateurs, avec la fonction de tout un chacun ainsi que notre politique RSE.

Bien intégrer un nouveau collaborateur, est toujours essentiel pour son bien être. Cette intégration lui permettra de prendre rapidement ses marques et l'aidera à évoluer de manière autonome plus rapidement.



Dans notre lutte pour l'abolition du travail des enfants, nous avons décidé que tous les ans, nous soutiendrons une association favorisant l'éducation des enfants et/ou luttant contre toute forme de travail des enfants.

Il est difficile de lutter seulement pour l'abolition du travail des enfants, car c'est en amont qu'il faut travailler pour que ces enfants puissent avoir un autre avenir. C'est vers leurs parents qu'il faut se tourner pour leur montrer que leurs enfants peuvent étudier et que grâce à cette éducation, ils pourront trouver un véritable travail. Dans des pays où se nourrir est parfois un combat, où les écoles sont rares, ce sont bien souvent de petites associations qui permettent à de nombreux enfants d'avoir accès à l'éducation et d'échapper ainsi à des travaux inadaptés à leurs âges.

Cette année nous avons choisi l'association « Bretagne Viet-nam », dont le siège est basé à Rennes, à seulement quelques kilomètres d'une de nos filiales. Cette association à taille humaine bénéficie d'une équipe de coordinateur directement sur place au Viet-nam.



**BRETAGNE VIET-NAM** L'avenir mesure souvent moins d'un mètre cinquante !

Accueil Nous connaître Nos actions Parrainer un enfant Nous contacter

### Scolarisation : une priorité Partager

Une des priorités de notre association est l'aide à la scolarisation. Cela se traduit par les parrainages des enfants du quartier de Kim Long et des enfants souffrant de déficiences intellectuelles ou physiques des classes spécialisées, mais aussi par la construction d'écoles.

La population vietnamienne est très jeune, les enfants d'âge scolaire très nombreux et les locaux scolaires très nettement insuffisants et trop souvent dégradés.

Les quartiers défavorisés et les communes pauvres, tant des hauts plateaux que des zones lagunaires, nous sollicitent donc pour construire des écoles ou pour agrandir celles existantes.

Les premières constructions furent, en 1996-1997 la construction d'une école maternelle et d'une école primaire dans le quartier de Kim Long à Hué. Au fil des ans Bretagne Vietnam a participé à la construction de plus d'une vingtaine d'écoles.

Pour toutes ces constructions auxquelles s'ajoute souvent l'achat du mobilier en tables et chaises, nous avons toujours une participation ou financière ou en matériaux de la part des communes ou quartiers concernés. Ces constructions se font toujours à la demande des autorités de la commune ou du quartier et également des familles concernées.



<http://www.bretagne-vietnam.com/scolarisation>

Cette association axe une grande partie de ses actions sur la scolarisation mais aussi sur des formations professionnelles adaptées. En effet, certains jeunes anciennement parrainés et ayant arrêtés leur scolarisation en fin ou en cours de collège, se retrouvaient sans véritable avenir, faute de formations adaptés. Les apprentis effectuent leur formation, la plupart du temps, dans de petites entreprises artisanales où le chef d'entreprise est le Maître de stage.

Cette association ne se cantonne pas à l'éducation du plus grand nombre mais elle se préoccupe aussi de l'éducation des enfants handicapés. Grâce au soutien des donateurs, des parrains et mairaines, leurs classes spécialisées offrent une éducation adaptée à des enfants handicapés issus de familles défavorisées, ou accueilli dans un orphelinat. Au-delà de l'apprentissage des fondamentaux, tel que le calcul, la lecture ou l'écriture, elle se préoccupe également de leur futur et de leur intégration professionnelle dans la société vietnamienne.

Accueil Nos actions Parrainer un enfant Nous contacter

Nous connaître

Partager

### Apprentissage



L'opportunité de trouver un futur emploi

Soutenir le programme en faisant un don

Au début des années 2010, lors de leurs missions, nous avons fait le constat que certains jeunes anciennement parrainés se retrouvaient sans formation professionnelle et sans véritable avenir. D'où l'idée de proposer à quelques uns de ces jeunes une formation professionnelle adaptée.

Une première expérimentation a démarré en 2010 (à l'échelle de la Bretagne Vietnam a beaucoup d'activités).

L'expérience s'étant révélée concluante, nous avons lancé un nouveau projet. Et ce sont au minimum six nouvelles classes qui ont été créées.

A la demande du Comité Populaire de

Accueil Nos actions Parrainer un enfant Nous contacter

Nous connaître

Partager

### Rééducation fonctionnelle



En complément des deux salles de classe, nous avons mis en place un programme d'intervention précoce (« Early intervention ») dans le cadre de la rééducation fonctionnelle. Ce programme permet la prise en charge des enfants de 0 à 6 ans. Il s'agit d'aider les parents à vivre avec leur enfant handicapé et à leur apprendre les gestes quotidiens et les méthodes éducatives nécessaires à son éveil, et à son développement. Les prises en charge sont proposées par Lan pour la rééducation du langage et Sang, pour la rééducation motrice. Des exercices sont enseignés aux parents lors de séances individuelles. Ses séances sont aussi mises en place pour les enfants des classes spécialisées. Par ailleurs, nous avons financé la rééducation pour les enfants des classes spécialisées de Tuong Lai et de... , trampolines et équipements divers.



**Bretagne-Vietnam a participé à la construction et à l'équipement de plus de 20 écoles !**

Chaque année, nous changeons d'association ; cela permet de faire connaître différentes associations à nos employés, à nos fournisseurs, mais aussi à tous ceux qui liront notre livret de développement durable.

Il y a 3 ans nous avons soutenu l'Association « Mamadou et Binéta », et ainsi aider à la construction de classes en dur dans la région de Bamako au Mali. Il y a 2 ans nous avons fait un don à l'association « Espoir sans frontière » qui aide la scolarisation d'enfants de Madagascar, du sri Lanka, d'Haïti... Et l'an dernier nous avons aidé l'association « Un sourire pour Keur Cheikh » Cette association qui s'efforce d'assurer un repas par jour et par enfant scolarisé du village de Keur Cheikh situé au Sénégal.

Nous espérons que la communication de leur nom dans nos livrets a permis à ces associations de mieux se faire connaître et qu'elles ont ainsi pu trouver de nouveaux mécènes.



**MALI**

**MAMADOU et BINETA**

**TOUS LES ENFANTS ONT LE DROIT D'ALLER A L'ECOLE.**

**L'ASSOCIATION "MAMADOU et BINETA" VEUT LES AIDER.**

**POURQUOI PAS VOUS ?**

**LA-BAS**

Actuellement, à peine 50 % des enfants sont scolarisés dans des classes pouvant atteindre une centaine d'élèves, fonctionnant en double flux.

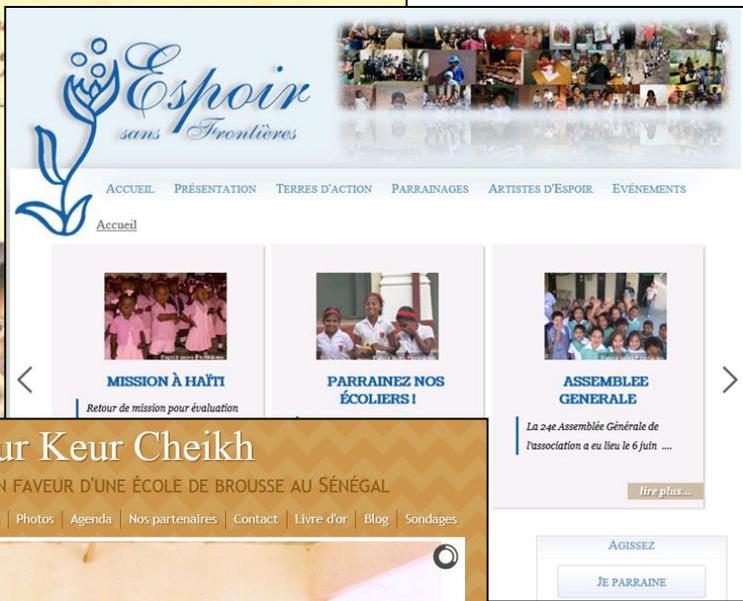
Pour améliorer cette situation, une association, "Aide à la scolarisation des enfants en milieu rural", s'est créée. Elle a ouvert une école, "Mamadou et Binéta", située à la périphérie de BAM.

Elle loue un local sans eau ni électricité sans matériel pédagogique. Les enfants doivent apporter leur table, leur banc et leurs fournitures.

**ICI**

En partenariat avec cette association malienne (ASEMR), nous voulons :

- AMELIORER LES CONDITIONS DE SCOLARISATION : achat de tables, de bancs et de fournitures scolaires.
- AIDER à la construction de l'école.



**Espoir sans Frontières**

ACCUEIL PRÉSENTATION TERRES D'ACTION PARRAINAGES ARTISTES D'ESPOIR EVÉNEMENTS

Accueil

MISSION À HAÏTI

PARRAINEZ NOS ÉCOLIERS !

ASSEMBLEE GENERALE

La 24e Assemblée Générale de l'association a eu lieu le 6 juin ...

AGISSEZ

JE PARRAINE



**Un sourire pour Keur Cheikh**

ASSOCIATION HUMANITAIRE EN FAVEUR D'UNE ÉCOLE DE BROUSSE AU SÉNÉGAL

Page d'accueil | Faire un don | Photos | Agenda | Nos partenaires | Contact | Livre d'or | Blog | Sondages

Accueil

**Un sourire pour Keur Cheikh**

Cette association humanitaire Loi 1901 a été créée le 22 Novembre 2011 par trois mères de familles suite à la découverte au cours d'un voyage de l'école du village de Keur Cheikh (situé au sud de Dakar, Sénégal).

Une prise de conscience ainsi qu'une volonté mutuelle d'agir les ont décidé à créer cette association dans l'espoir d'offrir une scolarisation aux enfants du village et des alentours.

**L'établissement** modeste, créé en Octobre 2008 par l'enseignant Mr SAMA Issa, fût construit à la sortie du village rural de 650 habitants, et accueille aujourd'hui 122 élèves.

Le complexe scolaire est composé de 2 classes bétonnées (qui accueillent les élèves allant du CE1 jusqu'au CM2) ainsi que d'une classe en feuilles de palmiers pour les élèves les plus jeunes.

L'équipe pédagogique et administrative est constituée de M. ANSOU Goudiaby (Directeur-instituteur), accompagné de 3 autres enseignants.

**L'association Un Sourire pour Keur Cheikh** s'efforce d'aider l'école à assurer un repas par jour et par enfant scolarisé, afin d'améliorer le taux d'assiduité et éviter la fermeture des classes.

Menu

- Événements à venir
- Dernières photos
- Album photos
- Partenaires
- Blog

# Environnement

7. Les entreprises sont invitées à appliquer l'approche de précaution face aux problèmes touchant à l'environnement ;
8. A entreprendre des initiatives tendant à promouvoir une plus grande responsabilité en matière d'environnement ; et
9. A favoriser la mise au point et la diffusion de technologies respectueuses de l'environnement.



La préservation de l'environnement est un vaste chantier, et nous y travaillons déjà depuis plusieurs années, notre première volonté est véritablement la limitation des déchets. Nous travaillons en amont, afin de ne pas faire de surconsommation et de réduire ainsi les déchets qui en découle. Dans les bureaux, nous évitons d'imprimer les mails, nous réutilisons les papiers imprimés pour en faire des brouillons et nous faisons attention à la consommation d'eau et d'électricité.

Dans notre dépôt, où nous stockons nos produits, et où nous préparons les commandes, nous avons souhaité nous concentrer sur un premier recyclage en interne, qui permet une baisse effective de notre production de déchets. Ainsi tout ce qui est emballage ( de nos fournisseurs mais aussi de nos fournitures de bureau) est réutilisé pour emballer les commandes de nos clients, il en est de même pour tout ce qui sert à caler les produits dans les cartons. Les palettes, elles aussi sont réutilisées et parfois même remise en état par nos soins afin de pouvoir être utilisées par les préparateurs de commandes.

Alliant intérêts des salariés et préservation de la planète, nos sociétés encouragent les déplacements en transport en commun en appliquant le décret n° 2008-1501 . Ainsi nous proposons un remboursement de 50% du titre de transport en commun de chaque salarié.

Bien entendu, une entreprise comme la notre ne peut pas fonctionner en mode zéro déchet, et comme tous les ans nous mettons aussi l'accent sur le recyclage. En matière de recyclage, nous sensibilisons nos fournisseurs et notamment au recyclage du matériel électrique et électronique, ainsi qu'aux éléments d'ameublements.

En matière de recyclage, nous sensibilisons nos fournisseurs et notamment au recyclage du matériel électrique et électronique, ainsi qu'aux éléments d'ameublements.

De notre côté, nous poursuivons nos efforts, dans le recyclage des DEEE grâce à notre éco organisme « Ecologic » ( annexe 2) et nous avons choisi ce même éco organisme pour le recyclage des éléments d'ameublement ( DEA).



EcoLogic

**ECOLOGIC**, est un éco-organisme agréé par l'État pour organiser la collecte, la dépollution et la valorisation des Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques (DEEE) sur le territoire français. Depuis 2006, et la mise en place d'une réglementation environnementale spécifique, le recyclage est effectué localement partout en France et dans certains pays limitrophes (notamment pour certains matériaux qui nécessitent un traitement particulier). Le recyclage contribue au développement d'une **activité économique locale** pérenne car non-délocalisable.

Les activités de recyclages sont historiquement une occasion d'emplois permettant l'insertion de publics en difficultés sociales. En adaptant son activité aux contextes locaux, Ecologic privilégie les solutions locales de collectes, de réemplois et de traitement et s'appuie sur les partenariats existants entre collectivités et structures de l'Économie Sociale et Solidaire. Grâce à eux, nous sommes également signataire de la charte **Valo Resto Pro** ( Annexe 3)

Le papier et le carton font aussi partie de ce que nous recyclons en grande quantité. Pour le recyclage des papiers de bureautique et catalogue nous avons souscrit à **RECYGO** ( annexe 4), et le recyclage du carton est effectué par **PAPREC**.



Un engagement pour l'environnement, mais aussi un engagement social, puisque les papiers que nous trions pour **RECY'GO** sont par la suite triés par des entreprises d'insertion puis revendus à des papetiers recycleurs situés en France.



De même **PAPREC** recycle tout en favorisant l'insertion de personnes en difficulté. Ils sont aussi signataires de la charte de Plaine Commune et du plan Local d'Insertion de l'Économie de Gennevilliers.



Toujours en activité, notre groupe de travail « Des idées pour le développement durable » se réunit 3 à 4 fois par an, afin de promouvoir entre autre, le recyclage. Nous continuons de collecter nos outils d'écriture usagés afin de pouvoir les envoyer à Terracycle lorsque nous aurons atteint la quantité minimum requise.

# Fournisseurs et prestataires!

Bien entendu, il y a toutes les démarches que nous mettons en œuvre au sein de nos sociétés, mais nous sommes bien conscients ( d'autant que nous ne sommes pas fabricant) qu'il faut bien plus et que nous pouvons inciter tous nos partenaires à s'engager dans une démarche éco responsable.

Pour nos fournisseurs et prestataires de services, cette incitation débute dès le choix de ceux-ci ; bien sûr, la question du ratio qualité / prix des produits proposés reste primordiale dans nos choix ; mais nous nous renseignons sur les bonnes pratiques des sociétés avec qui nous souhaitons travailler et cela rentre en ligne de compte.

De plus nous avons mis en place cette année une « Charte d'achats responsables » qui nous permet de mesurer le degré d'implication de nos fournisseurs sur différents points dont celui de leur démarche environnemental.

Parmi nos fournisseurs, plus de 14 sont déjà fortement engagés. Selon les entreprises, certaines sont certifiées ISO 14001, réalisent des produits ecolabel, sont certifiées made in France, entreprises du patrimoine français, produits OK compost, recyclage, énergie solaire, adhérent au Global Compact des Nations Unies...

Pour nos transporteurs et prestataires de service aussi, nous prenons en compte leurs investissements dans le développement durable.

Ainsi l'entretien de nos locaux est réalisé par une société qui utilise des produits « Ecolabel », limite sa consommation d'eau grâce à des éco-gestes, et emploie des personnes en situation de handicap.

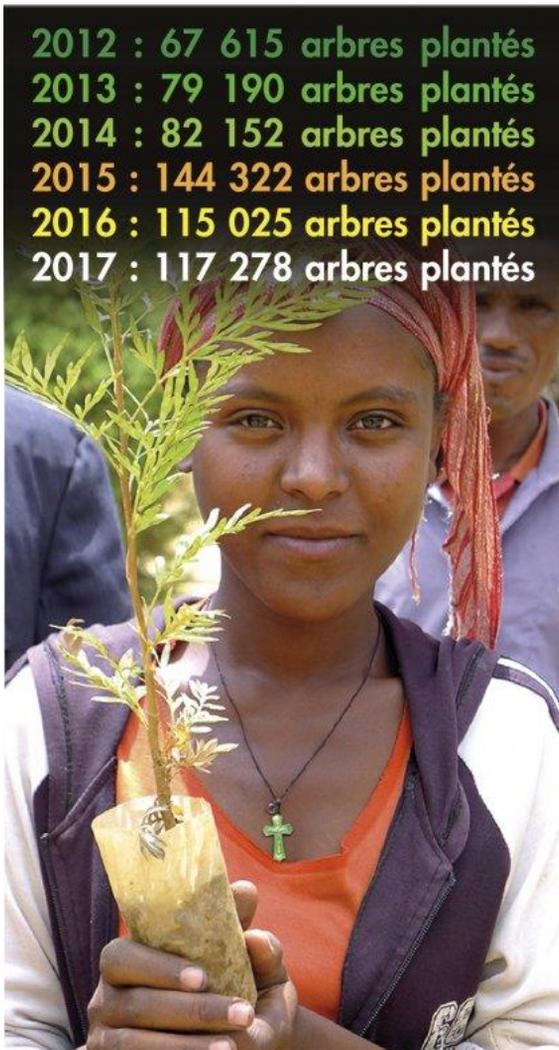
Pour nos transporteurs, nous avons fait appel à des sociétés engagées, comme MTA et Géodis.

Les vertus du développement durable, le **groupe MTA** les connaît depuis sa création. En parfaite adéquation avec son environnement au sens large (social, économique, réglementaire, technique, écologique) l'entreprise a su « raisonner » sa croissance à deux chiffres des dernières années en la conciliant avec un bon climat social, de bons résultats économiques et des équipements modernes « éco-compatibles ». MTA est signataire de la charte "objectif CO2" avec l'ADEME et s'engage à une réduction de ses émissions polluantes.

La Responsabilité Sociétale d'Entreprise (RSE) de **GEODIS** s'appuie sur la Règle d'Or « Être une entreprise responsable », l'une des 7 Règles d'Or du programme d'amélioration continue STS. La RSE constitue ainsi l'un des 7 principes qui guident les activités de GEODIS dans l'atteinte de son projet d'entreprise Ambition 2018.



**Course la féminine 7,5km de course et autant d'arbres plantés!**



Depuis 2015, nous encourageons nos employés à participer à cette course qui permet de planter 1 arbre par kilomètre couru!

Cette année, la date de la course n'a pas permis à toutes celles qui l'auraient souhaité de faire cette belle course. Merci et bravo à toutes celles qui ont pu y participer !

Lors de l'inscription à cette course, Tous les coureurs s'engagent à respecter la charte de l'éco-coureur. Cette charte met l'accent sur le respect de l'environnement et de l'homme.



Le Mercredi 16 novembre 2017 a eu lieu la plantation du verger au bois de l'Andume sur la commune de Pacé, à quelques pas de notre filiale Bretonne. Cette plantation consiste à planter des variétés locales de pommes et de poires. Cet espace boisé sera ouvert au public, début 2018, et rattaché au parc du Bon Pasteur, très fréquenté par les pacéens.



- **Plantation d'un verger à Pacé**
- **117 278 arbres en France, Inde et Portugal**



# Lutte contre la corruption

10. Les entreprises sont invitées à agir contre la corruption sous toutes ses formes, y compris l'extorsion de fonds et les pots-de-vin.



Le groupe BUNZL CATERING DEVELOPPEMENT s'engage à ce que ses filiales ne participent à aucune sorte de corruption sous quelques formes que ce soit. Que cela soit de la corruption active ou de la corruption passive, nous ne serons pas acteurs d'un système qui nuit à la bonne marche de notre société et de la société en général.

Lors de nos réunions commerciales, nous sensibilisons nos équipes à la lutte contre la corruption, en espérant qu'ils pourront sensibiliser leurs clients sur ce sujet qui reste pour beaucoup un véritable tabou.

D'autre part grâce à notre logiciel informatique nous pouvons contrôler l'ensemble de la chaîne de commande, que ce soit pour nos commandes fournisseurs ou pour nos commandes clients.

Ce système oblige nos commerciaux à une totale transparence puisque tout le personnel du groupe a accès à ces données.

« La corruption est un phénomène d'envergure mondiale dont les pauvres sont les premières victimes... »

Secrétaire général de l'ONU



**ROMPEZ LA CHAÎNE DE LA CORRUPTION**

# Annexe 1

## Charte des achats responsables

Comptoir de Bretagne, dans une démarche de responsabilité sociale, s'est engagé depuis 2014 auprès du Global Compact Des Nations Unies. Cet acte a permis la mise en place au sein de notre société d'une politique basée sur les 4 axes : Droits de l'Homme, Droits de l'Environnement et Lutte contre la corruption.

En tant que revendeur cette politique se doit de prendre en compte la sélection de nos fournisseurs. Depuis quelques années nous faisons signer à nos plus importants fournisseurs une lettre de motivation s'engageant pour le respect des Droits de l'homme et contre le travail forcé.

Cet année nous avons mis en place une charte des achats responsables afin de compléter et de remplacer ce document existant incitant nos fournisseurs et sous traitants à mettre en œuvre leur responsabilité sociale tout en leur faisant prendre conscience de l'importance de ces enjeux, et de l'importance que cela a pour nous, notamment dans le choix de nos prestataires et fournisseurs.

Cette charte vient compléter et renforcer notre politique existante.

Nous souhaitons que nos fournisseurs soient impliqués dans une démarche environnementale :

- Qu'ils aient un engagement fort envers le respect de l'environnement et la préservation des ressources naturelles.
- Que leurs politiques d'achat et de fabrication privilégie le recyclage et le réparable, notamment avec une disponibilité des pièces détachées sur plusieurs années.
- Que leur logistique prévoit la réutilisation directe (palette, carton, protections...) et le recyclage via des organismes agréés et/ou menant une réelle politique de responsabilité sociale (par exemple en recyclant en France ou grâce à des entreprises de réinsertion) Notre société depuis plusieurs années déjà, pratique un recyclage des cartons d'emballage et des emballages de protection (mousse, sac, papier...), un recyclage à multiples avantages. Comme le veut la doctrine « le meilleur des déchets est celui qu'on ne produit pas » nous gardons les cartons d'emballage de nos fournisseurs, ce qui permet dans un même temps de ne pas jeter ces cartons et dans un deuxième de nous en resservir, ainsi nous achetons moins de cartons neufs ce qui réduit la production de ces emballages et les transports du à l'approvisionnement de ceux-ci.
- Que nos partenaires soient attentif à la limitation des dépenses d'énergie dans leurs processus de fabrication, de gestion, de fabrication mais aussi dans le choix de leurs fournisseurs (choix de matériaux, de CO2, de réduction d'utilisation d'eau...)

Nous souhaitons que nos fournisseurs s'engagent à respecter les droits de l'homme :

- Qu'ils n'aient pas recours au travail forcé ou obligatoire de production.
- Qu'ils n'aient pas recours au travail des enfants, et qu'ils ne favorisent pas ce phénomène. Notamment en favorisant l'éducation des enfants et en évitant les mariages précoces. Le travail des enfants de moins de 18 ans est interdit. De plus, le travail des enfants de moins de 15 ans est strictement interdit. Nos fournisseurs s'engagent à ce que : ni eux, ni leurs fournisseurs n'utilisent pas de travail d'enfants.
- Qu'ils respectent des durées de travail accordées par la réglementation en vigueur dans le pays de production.
- Que tous leurs salariés soient rémunérés en fonction de leur qualification, et qu'ils respectent le salaire minimum légal de référence et qu'ils ne paient pas de salaire inférieur.

Nous souhaitons que nos fournisseurs veillent aussi à respecter les droits de l'homme :

- Que les conditions de travail qu'ils imposent à leurs fournisseurs correspondent aux besoins de production et de service.
- Qu'il n'y ait aucun recours au sanction corporelle.
- Qu'il n'y ait pas de discrimination (de quelque nature qu'elle soit, sexuelle...)
- Que tous salariés soient libre de ce système de travail.
- Inspiré par la Déclaration de l'OIT\* sur les principes et droits fondamentaux du travail, nos fournisseurs :
  - respectent la législation nationale
  - tiennent dûment compte des principes de développement durable
  - respectent les normes internationales relatives aux droits des travailleurs
  - honorent leurs engagements contractuels et obligations internationales

## A nos fournisseurs, prestataires et partenaires.

- ✓ Comptoir de Bretagne est engagé depuis plusieurs années dans une démarche de responsabilité sociale et environnementale.
- ✓ Depuis 2014 nous sommes également signataire au Global Compact des Nations Unies.
- ✓ En 2018 nous avons créé une charte d'achat responsable.



# Annexe 2



Vous êtes ici : [Accueil](#) > [EcoLogic](#) > Filière DEEE

## Eco-organisme au coeur de la filière

La filière DEEE s'appuie sur le principe de la responsabilité élargie du producteur (REP) qui permet d'intégrer dans le prix de vente des produits mis sur le marché une partie du coût de la réparation de leurs impacts environnementaux. La REP reporte ainsi sur le consommateur par l'intermédiaire du producteur, la charge financière des coûts d'élimination des déchets qu'il génère. Son application concrète permet la responsabilisation des personnes morales et physiques à l'origine des pollutions ou de gaspillage et encourage toutes les actions pour les réduire à la source. Le cadre réglementaire de sa mise en oeuvre et la motivation des producteurs à rechercher une plus grande efficacité économique incite à l'éco-conception ainsi qu'à un comportement commercial plus responsable vis-à-vis de l'environnement.



Public  
Déclaration environnementale de certains produits du bâtiment



La cartographie des acteurs et leurs obligations réglementaires



La valorisation des déchets d'appareils réfrigérants



La valorisation par broyage et éclatement des équipements



La valorisation par séparation des matières



Les étapes du recyclage



Qu'est ce qu'un DEEE ?



Recyclage des déchets électriques : chiffres clefs et faits marquants



Une prise de conscience mondiale et collective



## Charte environnementale des acteurs de la filière Cuisines Professionnelles et Métiers de bouche



La labellisation est une **démarche volontaire** ouverte aux producteurs et installateurs de grandes cuisines. Elle engage les signataires de cette charte à travailler dans le sens de l'amélioration continue de l'environnement et en particulier :

### Respecter

- L'environnement et sa réglementation associée,
- Les réglementations : DEEE, DEA, Fluides, Piles & Accumulateurs,
- La traçabilité des déchets,
- Pour les producteurs au sens de la réglementation, les obligations déclaratives auprès du registre national des producteurs.

### Informers

- Les salariés des sociétés signataires du devoir de respect de la charte,
- Les clients de la démarche volontariste des signataires de la charte,
- Les clients du contexte réglementaire et des obligations qui en découlent, notamment en matière de gestion des déchets,
- Les acteurs du métier sur les filières et les méthodes de valorisation en matière de déchets.

### Agir et promouvoir

- Améliorer la gestion des déchets,
- Proposer la collecte des déchets dans le cadre des chantiers,
- Collecter ou faire collecter les DEEE par le biais d'EcoLogic,
- Adopter des attitudes et décisions éco-responsables.

### S'engager

- A utiliser le label ValorestoPro et sa charte associée exclusivement dans le cadre d'une adhésion au dispositif de collecte mis en place en partenariat avec EcoLogic.



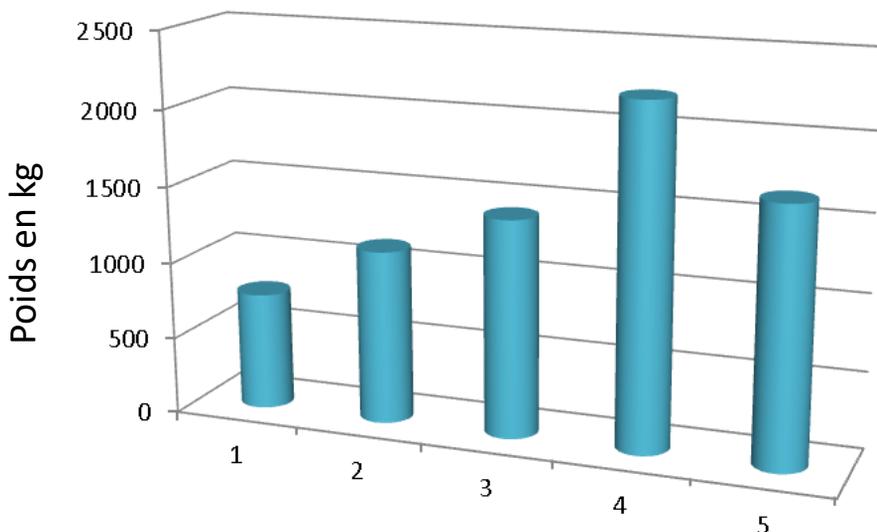
# Annexe 4

Le programme Recy'go, nous permet de quantifier nos recyclages papier.



Depuis 2013, nous faisons recycler nos papiers de bureau par la société Recy'Go. Cette année en plus de cette collecte nous avons mis l'accent sur une limitation de l'utilisation de papier et nous avons fait recycler une partie de nos catalogues via une école afin de les aider à récolter des fonds.

### Evolution des quantités de papier recyclé par Recy'go au cours des 5 dernières années.



2013 : 765 kg  
2014 : 1131 kg  
2015 : 1413 kg  
2016 : 2210 kg  
2017 : 1657 kg



# Nous sommes là pour nos clients!

✓ Service

✓ Conseil

✓ Expertise



Nos commerciaux sont spécialisés dans les fournitures et matériels de restauration et d'hôtellerie, ils s'appuient aussi sur les catalogues de nos fournisseurs et sur plus de 50 000 références enregistrées dans notre base de donnée.

La connaissance des produits et de votre métier sont au cœur de nos priorités.

La majorité de nos produits sont Français, et 90% de nos fabricants sont Européens et ont une politique de développement Durable.

Quelques exemples...

